



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

**Réalisation d'un prêt projet urbain d'un montant de 12.590.000 F auprès
de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la
restructuration du Centre Ville et l'aménagement de la maison
communale de la solidarité sise place du Port à Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc
DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain
PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 septembre 1999

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort réalise une vaste opération de restructuration du centre ville (Espace Niortais) avec l'implantation d'un pôle d'équipements en direction de la jeunesse (Centre Municipal d'Animation Jeunesse et Information, salle de Diffusion Jeunes) et des populations en difficulté économique et/ou sociale (Maison Communale pour l'Emploi). Elle réalise également la Maison Communale de la Solidarité (hors espace de restauration, à la charge du C.C.A.S.).

Pour financer ces opérations, la Ville peut obtenir un prêt spécifique de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Vu l'offre de la Caisse des Dépôts et Consignations en date du 16 juillet 1999,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **décider de réaliser** auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt d'un montant de 12.590.000 F pour financer les opérations de restructuration du Centre Ville précitées et l'aménagement de la maison communale de la solidarité sise place du Port à NIORT. Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Prêteur	:	Caisse des Dépôts et Consignations
- Nature	:	Prêt à amortissement constant
- Montant	:	12.590.000 F
- Taux d'intérêt annuel	:	3,55 %
- Durée totale	:	25 ans
dont - durée du préfinancement	:	néant
et - durée hors préfinancement	:	25 ans
- Différé d'amortissement	:	1 an
- Différé d'intérêts	:	néant
- Taux de progressivité des annuités	:	0 % par an
- Révisabilité du taux d'intérêt	:	en fonction de la variation du taux du livret A

Il est toutefois précisé que le taux d'intérêt initial sera celui en vigueur à la date d'effet du contrat.

- **autoriser Monsieur le Maire** à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC